



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

# DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

DE SON EXCELLENCE  
**MADAME SIDEMEHO  
VICTOIRE TOMEGA-H-DOGBE**

---

**PREMIER MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT  
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

*Lomé, le 2 Octobre 2020*



Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Honorables députés,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et des organisations accréditées dans notre pays,

Autorités administratives, militaires, religieuses et traditionnelles,  
Chers amis de la presse,

Distingués Invités,

Mesdames et messieurs,

1. Permettez-moi, avant toute chose, au moment où je présente à votre auguste assemblée la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, conformément à l'article 78 de la constitution togolaise, de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits pour notre pays et ses habitants, qui viennent d'écrire une autre belle page de leur histoire.

2. Je voudrais solennellement adresser mes sincères remerciements, ainsi que ceux de l'ensemble du Gouvernement, à Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour la confiance qu'il nous a accordée. Sous son leadership, nous nous engageons à servir humblement mais avec détermination les objectifs de transformation structurelle de l'économie de notre pays.

3. En ce moment précis, qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière pour la femme togolaise qui s'engage au quotidien pour le développement de notre pays. Elle est ainsi encouragée par la confiance que le Chef de l'Etat vient de faire, une fois encore, au leadership féminin traduisant ainsi la vision moderne et inclusive qu'il porte pour notre pays.

#### 4. Mesdames et Messieurs,

5. A travers les élections présidentielles du 22 février 2020, le peuple togolais a redit, avec force, son profond attachement aux vertus qui ont toujours fait sa noblesse et sa grandeur. Dans la diversité de nos convictions politiques et de nos idées, nous avons réaffirmé notre volonté et notre détermination à vivre dans une société démocratique, à poursuivre résolument et obstinément la construction d'une nation unie et solidaire, dans un État de droit, un État fort, respecté tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et soucieux de la promotion et de la défense des droits de l'Homme.

6. Avec le plébiscite de 72,36 % qu'il a accordé au Président Faure Essozimna Gnassingbé, dès le premier tour, le peuple togolais a envoyé un message clair traduisant ainsi son adhésion à la vision et à la politique de paix et de développement économique et social du Chef de l'Etat.

7. Le succès de ce scrutin vient clôturer un cycle électoral entamé en 2018 au cours duquel le Togo a démontré une fois de plus sa maturité et sa capacité à aborder des échéances politiques dans un climat apaisé, en toute transparence, et sans heurts.

8. Je voudrais, à cet instant, rendre hommage, à mon prédécesseur, pour sa contribution à la réussite de ces consultations électorales qui ont permis d'asseoir les nouvelles bases d'un Togo en marche vers le progrès.

9. J'associe à cet hommage, tous mes prédécesseurs qui ont su, également, apporter leur pierre à la construction de l'édifice national.

10. Il faut, à présent, nous remettre, résolument au travail pour approfondir la transformation de notre pays et offrir de meilleures perspectives à chaque togolaise et à chaque togolais.

11. J'ai confiance aux atouts et aux capacités de notre pays pour y parvenir.

12. Nous l'avons démontré face à la crise sanitaire liée à la pandémie à la « Covid-19 ». Très rapidement et avec une efficacité remarquable, notre pays, sous le leadership du Président de la République, a pris, dès l'apparition des premiers cas, toutes les mesures sanitaires, économiques et sociales pour endiguer la crise et en minimiser les impacts et répercussions.

13. C'est l'occasion pour moi de féliciter chaleureusement, Madame la Présidente de l'Assemblée nationale pour le professionnalisme et la dextérité avec lesquels elle se dévoue à sa mission et rendre hommage aux honorables députés, pour la qualité du travail abattu, notamment en dotant, de façon diligente, l'exécutif d'outils juridiques indispensables pour gérer efficacement les affaires de la cité. Je voudrais également remercier sincèrement l'ensemble du corps médical, nos Forces de Défense et de Sécurité et toutes les bonnes volontés qui œuvrent au quotidien, au péril de leurs vies, pour contenir et faire reculer cette pandémie.

#### 14. **Mesdames, Messieurs,**

15. Il ne vous a pas échappé que le rendez-vous de ce jour intervient dans un contexte particulier marqué par une crise sanitaire sans précédent dont nous n'avons pas encore fini de mesurer toutes les conséquences socio-économiques. Même si la santé de nos concitoyens reste notre priorité, nous ne pouvons détourner notre attention des conséquences socio-économiques de la crise du Coronavirus. Et la crise actuelle est une menace pour les acquis et les ambitions de notre Plan National de Développement.

16. En effet, grâce au climat de paix et de sécurité, notre pays a réalisé des progrès remarquables ces dernières années. Notre action collective a permis de réduire considérablement le taux de pauvreté en le faisant passer de 67 % en 2006 à moins de 50% en 2019, d'accroître l'accès aux services sociaux de base comme l'eau dont le taux d'accès est passé de 25% à 57% entre 2005 et 2019, l'électricité à laquelle 485 543 ménages ont désormais accès contre moins de 150 000 il y a quelques années.

17. Par ailleurs, nous pouvons nous féliciter d'un taux brut de scolarisation de plus de 95% qui est le résultat des efforts tant au profit du personnel enseignant qu'à travers la mise en œuvre de programmes de filets sociaux tels les cantines scolaires, les transferts monétaires ou « School Assur ». L'on ne saurait passer sous silence le fait que dans le même temps, notre pays est devenu plus inclusif avec plus d'un million de nos compatriotes qui bénéficient des programmes d'inclusion financière et la création de plus de 200 000 emplois directs et indirects par divers projets et programmes pour les jeunes.

18. Au plan sanitaire, notre système a renforcé sa résilience notamment face à la pandémie en cours mais a également grâce aux actions menées en matière de réhabilitation des centres de soins un peu partout sur le territoire de remporter des victoires sur les maladies qui affectent le plus nos populations. Ainsi l'incidence du paludisme a été divisée par 2 en 15 ans et la mortalité liée à cette maladie a été réduite de plus de 40% dans la même période.

19. Notre économie est devenue plus attractive avec un cadre macro-économique assaini, stable et une inversion de la trajectoire de l'endettement qui nous laisse des marges de manœuvres pour financer le développement économique et social de notre pays.

20. Cependant, Mesdames, Messieurs, parce que nous entendons les messages de nos concitoyens et parce que notre pays est en construction, nous savons que tout n'a pas été réussi comme nous l'aurions souhaité. En effet, les aspirations légitimes des populations togolaises demeurent encore nombreuses et plusieurs défis doivent être relevés pour y répondre. Les outils pour ce faire existent et nous entendons nous en saisir. Il s'agit notamment de renforcer l'efficacité de l'action publique ; d'améliorer la coordination entre les secteurs, d'accroître la mobilisation des ressources et de rendre plus efficiente la répartition des richesses.

21. **Madame la Présidente, Honorables députés, Mesdames et Messieurs,**

22. La vision du Chef de l'Etat, c'est un Togo où tous les citoyens bénéficient des mêmes chances et des mêmes opportunités pour réaliser leur potentiel et prendre en main leur destin.

23. C'est aussi un Togo, avec un Etat qui prend soin du citoyen et réalise ses attentes, qui combat la précarité, les inégalités, l'insécurité et la vulnérabilité. Sa vision, c'est encore et surtout un Togo de grande prospérité, d'une réelle inclusion et d'une forte cohésion sociale, un pays où l'on produit plus de richesses et où règne une forte solidarité envers les moins favorisés.

24. Mais le contexte que nous vivons est nouveau, en raison de la crise sanitaire et au regard des engagements du projet de société du Chef de l'État nous ne saurions faire l'économie d'une révision des ambitions et des objectifs que notre pays s'était assigné dans le cadre du Plan National de Développement. Cette révision est rendue nécessaire par le besoin de relancer notre économie tout en accélérant sa transformation structurelle.

25. D'ores et déjà, la revue effectuée nous a permis de dégager trois grands axes d'ambitions et d'objectifs qui structurent notre Déclaration de Politique Générale. Ces axes sont :

- a. Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix ;
- b. Dynamiser la création d'emplois en nous appuyant sur les forces de notre économie ;
- c. Moderniser le Togo et renforcer ses structures.

26. Chacun de ces axes qui s'inscrit dans la vision et les ambitions du Chef de l'Etat, se traduira par des projets opérationnels et des réformes nécessaires à leur mise en œuvre portés par l'équipe que j'ai l'honneur de conduire.

27. Cette mission requiert l'adhésion et le soutien de tous et particulièrement celui de votre auguste assemblée.

---

## **AXE I : RENFORCER L'INCLUSION ET L'HARMONIE SOCIALES ET CONSOLIDER LA PAIX**

---

28. L'un des principaux enseignements que nous tirons de la crise sanitaire et socio-économique que nous traversons est l'impérieuse nécessité de renforcer le capital humain et d'assurer la solidarité nationale. Dans la fidélité à l'engagement du Chef de l'Etat, « aucun togolais ne sera laissé de côté ».

29. A cet effet, l'identification de tous les togolais et de ceux qui résident dans notre pays sera réalisée conformément à la loi n° 2020-009 du 10 septembre 2020 relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo que vous avez adopté il y a quelques semaines. Les retombées de cette loi sont immenses tant au plan social qu'au plan économique.

30. Dans la même optique, un registre social unique sera mis en place afin d'améliorer le ciblage transparent de tous les bénéficiaires des programmes sociaux.

31. De manière particulière, des programmes spécifiques seront mis en œuvre pour les quartiers historiques et populaires et les zones péri urbaines.

32. Dans le domaine de la santé, nous allons assurer un accès universel aux soins à travers la mise en place d'une assurance maladie pour tous, la modernisation des infrastructures et des équipements. Notre objectif est d'améliorer la qualité des soins de santé et de rapprocher les centres de soins et de santé des populations. Toujours dans ce domaine, l'engagement du Chef de l'Etat visant à la gratuité des soins pour les femmes enceintes sera tenu selon des modalités qui sont à définir.

33. Notre ambition est de définir une véritable politique nationale de protection sociale à travers notamment l'extension et la digitalisation des mécanismes de filets sociaux et de protection sociale comme le Fonds National de la Finance Inclusive, les transferts monétaires et les cantines scolaires. Sur ce point, l'évaluation programme « Novissi » servira de marqueur pour améliorer et rendre tous les programmes sociaux plus directs ; plus transparents ; plus agiles.

#### 34. **Mesdames, Messieurs,**

35. Il n'y a pas de meilleur viatique que l'éducation et la formation de qualité pour préparer notre jeunesse à dominer l'adversité et affronter les défis de l'avenir plus sereinement. L'éducation est un maillon essentiel de notre société, le premier investissement de chacune des familles togolaises. Aussi notre jeunesse a-t-elle besoin de formations pratiques, concrètes et adaptées au marché de l'emploi.

36. Notre engagement dans ce secteur est de résoudre les problèmes d'insuffisance de salles de classe face à la croissance des besoins, de résorber le déficit en personnel enseignant et d'assurer encore plus l'adéquation de notre système éducatif avec le marché du travail. C'est dans cette optique et pour développer davantage de synergies que le regroupement de l'ensemble des départements en charge de l'éducation et de la formation a été décidé.

37. Dans cette dynamique, un programme de construction de salles de classe sera lancé sur toute l'étendue du territoire en s'appuyant sur une mobilisation du secteur privé.

38. Par ailleurs, les filières de formations professionnelles et d'apprentissage seront renforcées à travers la poursuite du programme de construction des Instituts en Alternance pour le Développement (IFAD). L'objectif étant de disposer de dix (10) IFAD au cours des cinq prochaines années en interaction avec le secteur privé.

39. Au niveau des universités, l'accent sera mis sur la modernisation et le renforcement des infrastructures notamment avec la construction de trois collèges universitaires.

40. Dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, les progrès réalisés seront intensifiés afin d'atteindre un taux de desserte de 85 % en matière d'accès à l'eau potable dans les centres urbains et les zones rurales et de 75% en matière d'accès à l'électricité, avec des technologies respectueuses de l'environnement.

---

## **AXE II : DYNAMISER LA CRÉATION D'EMPLOIS EN S'APPUYANT SUR LES FORCES DE L'ÉCONOMIE**

---

41. Comme pour tous les pays africains, la jeunesse de notre population est une chance formidable. Elle constitue une opportunité. Elle a su montrer sa résilience y compris dans cette période de crise sanitaire par son talent et son esprit d'initiative. Cette jeunesse a besoin d'être renforcée, soutenue et portée en lui offrant le cadre pour s'autonomiser économiquement et en créant des emplois décents et rémunérateurs. Ce sera tout le sens de l'action que nous porterons au niveau de ce deuxième axe.



42. Dans ce cadre, le dispositif de financement et d'appui aux TPME fera l'objet d'une réforme comme prévu par le projet de société du Président de la République. L'objectif étant de faciliter l'accès au financement, de digitaliser les procédures et de dynamiser ce tissu économique.

43. Je voudrais en particulier dire aux acteurs du monde culturel, artistique, touristique et sportif qu'ils bénéficieront de notre part d'une attention spécifique visant à renforcer la résilience dont ils ont fait preuve durant cette crise. Je salue leur sens des responsabilités. Ils bénéficieront également des dispositifs d'accompagnement et d'appui qui seront mis en place pour les TPME.

44. L'agriculture est le pilier de notre économie et le principal employeur. Mais c'est malheureusement encore le secteur dans lequel le travail ne fait pas vivre son homme. L'on enregistre encore un nombre important de nos concitoyens vivants en dessous du seuil de pauvreté. Nous voulons rendre ce secteur rémunérateur et attractif pour notre jeunesse à travers l'approfondissement de sa transformation, en y introduisant plus de mécanisation ; en l'alignant plus sur les marchés et en continuant de développer les cultures de rente et le secteur prometteur du bio.

45. Cette transformation s'accompagnera du renforcement des mécanismes d'appui aux PME-PMI et groupements et coopératives agricoles afin de permettre à ce tissu dynamique d'entreprises de l'écosystème agricole d'atteindre la taille critique leur permettant de passer à l'échelle de la compétition régionale et mondiale. Cela permettra également de renforcer notre production et notre consommation locale qui sont des leviers déterminants pour le développement de notre agriculture.

46. Parallèlement, nous devons poursuivre et accélérer le désenclavement de nos localités afin de garantir l'accès aux marchés aux agriculteurs et réduire les facteurs de fracture territoriale. Un projet spécifique d'extension, d'aménagement et de renforcement de pistes rurales permettant de construire 4 000 km de pistes, sera lancé en ce sens. Compte tenu de l'importance de ce sujet pour nos populations, un ministère spécifique lui est désormais dédié.

47. Le second pilier de notre économie est la logistique. Comme vous le savez le Port Autonome de Lomé est depuis plusieurs années le premier port à conteneurs d'Afrique de l'ouest et dans le Top 5 Africain. Notre ambition est de continuer à dynamiser ce levier de croissance. Le Togo a toujours servi de porte d'entrée, de carrefour et de terre de transit. Il est donc clair pour nous que la plus-value à apporter réside dans le renforcement et la modernisation de nos instruments afin de conserver notre avance sur les uns et rattraper les autres compétiteurs. Je pense, par exemple, à la digitalisation des opérations portuaires qui est un élément essentiel de la montée en valeur de ce secteur au Togo.

48. Dans la même veine, le dédoublement de la route nationale N°1 dans le cadre de l'autoroute de l'Unité qui relie toutes les régions du Togo du Nord au Sud, viendra parachever cette ambition en rapprochant encore plus Lomé de Ouagadougou, de Niamey et de Bamako.

49. Notre pays a, très tôt, compris l'intérêt de préserver et valoriser nos ressources maritimes et plus généralement aquatiques. L'économie bleue sera au cœur de nos ambitions en articulant la protection côtière et le développement économique pour toutes les activités liées aux ressources aquatiques. C'est un domaine où le leadership du Togo, reconnu de tous, doit être renforcé et capitalisé.

50. Enfin, le dernier pilier économique sur lequel nous souhaitons nous appuyer est celui de l'industrie et de la transformation de nos ressources naturelles et agricoles. Nous voulons renforcer notre tissu industriel, le densifier et produire au Togo ce dont nous avons besoin et que nous souhaitons exporter. A cet effet, le développement de la Plateforme Industrielle d'Adécopé sera le fer de lance de notre nouvelle politique industrielle. Nous irons plus loin en réalisant la transformation de nos ressources naturelles notamment les Phosphates en engrais pour non seulement créer des emplois, ajouter de la valeur aux minerais et mettre à disposition de nos agriculteurs des engrais à coûts abordables et en quantité suffisante.

---

### **AXE III- MODERNISER LE PAYS ET RENFORCER SES STRUCTURES**

---

51. Nous ne réussissons à faire de notre pays une économie forte et résiliente que si nous parvenons à moderniser celle-ci et à en renforcer les structures.

52. Pour cela, j'invite notre administration et nos populations, en général, à une transformation profonde de nos manières de travailler. Nous devons être au service les uns des autres. Être dans une posture d'ouverture, d'apport de solution vis-à-vis notamment des populations que nous servons. Un des résultats que nous espérons obtenir avec cette gouvernance concertée est le renforcement du lien entre les citoyens et leur administration.

53. Le digital sera indéniablement au cœur de cette modernisation, car il nous permet de briser les barrières et de réduire les distances pour favoriser l'inclusion sur tout le territoire. Un accent particulier sera mis sur la digitalisation des services et parcours publics pour faire du Togo une référence régionale en la matière. Cela ne sera possible que si nous garantissons une couverture réseau internet fixe et mobile de qualité, fiable, partout et pour tous.

**54. Madame la Présidente, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,**

55. Pour financer cette feuille de route et comme c'était déjà le cas pour le PND, nous comptons nous appuyer sur le secteur privé. Le Togo a enregistré des progrès remarquables dans les classements pertinents internationaux. Il a aussi progressé dans sa capacité d'attraction des investissements privés. Il nous faut à présent renforcer et amplifier ces progrès en maintenant le cap des réformes du climat des affaires et en tirant tout le potentiel de notre code des investissements, notamment avec l'opérationnalisation effective de l'Agence nationale de la Promotion des Investissements et de la Zone Franche (API-ZF.)

56. L'attraction de l'investissement privé reste tributaire de notre capacité à bien gérer nos ressources. Il nous faudra en conséquence nous appuyer sur la poursuite d'une gestion saine et efficiente des fonds publics. Le programme avec le Fonds Monétaire International qui s'est achevé en mai 2020, a déjà montré la volonté réformatrice de notre pays.

57. Nous irons désormais plus loin en nous assurant de l'amélioration continue de la gouvernance économique et de la performance des fonds publics. Nous travaillerons à une meilleure mobilisation des ressources internes en nous appuyant notamment sur le digital.

58. La politique de gestion saine et rigoureuse qui nous a permis de réduire drastiquement la dette sera poursuivie et amplifiée notamment pour réduire l'incidence du service de la dette sur les enveloppes budgétaires.

59. Une attention particulière sera portée sur l'application du code des investissements mais aussi sur la politique d'exonérations pour nous assurer que chaque investissement réalisé rapporte réellement à la communauté nationale.

60. Mais le financement adéquat de la présente feuille de route passe également par un financement efficient des collectivités locales issues de notre processus de décentralisation. Nous devons décentraliser la prospérité; et le meilleur outil pour y arriver reste les collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle les conseillers municipaux seront formés et des Plans de Développement Municipaux seront élaborés et mis en œuvre pour nous assurer que chaque collectivité locale ait son positionnement optimal au sein de l'écosystème national. Ainsi chaque collectivité territoriale disposera de son plan de mobilisation de ressources lui permettant de faire face à ses responsabilités, dans un esprit de concertation avec l'Etat.

61. La crise de la « Covid-19 » nous montre, une fois de plus, à quel point il est nécessaire d'anticiper les crises futures, qu'elles soient sanitaires ou écologiques. La préservation de l'environnement et l'anticipation des crises environnementales futures seront au cœur de notre action.

62. Tout ceci ne sera possible que si nos principaux atouts que sont la paix, la sécurité et la stabilité sont préservés. Nos Forces de Défense et de Sécurité jouent un rôle essentiel dans le maintien de notre environnement de paix. Nous devons leur donner les moyens nécessaires à leur mission pour les voir continuer à monter en puissance afin d'anticiper la menace terroriste et y faire face. Pour ce faire, nous soumettrons, dans les semaines à venir, une Loi de Programmation Militaire à la représentation nationale.

63. La justice est la liberté en action. La justice est l'arme de la paix. Nous travaillerons également à améliorer l'efficacité de notre système judiciaire en nous appuyant résolument sur le digital.

64. Par ailleurs, je voudrais vous assurer que les valeurs fondamentales sur lesquelles sont construites notre pays ne seront pas laissées à la marge. La consolidation de l'Etat de droit et la protection des libertés individuelles se poursuivront en lien avec les textes nationaux et internationaux.

65. Enfin, notre tradition de diplomatie de la paix et de coopération avec tous sera mise au service de notre développement et continuera à être mobilisée pour l'attraction des investisseurs privés.

66. Madame la Présidente, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,

67. Dans les tous prochains jours, le Gouvernement s'attachera à détailler la présente déclaration de politique générale en lettres de mission ministérielles, structurées, opérationnelles et intégrées dont la mise en œuvre sera suivie au travers d'un dispositif de gouvernance recentré. Chaque membre du gouvernement sera redevable de la mise en œuvre de sa feuille de route qui concourra à la réalisation de l'ambition et de la vision du Chef de l'Etat pour notre pays.

68. L'enjeu des cinq prochaines années est de réussir à accélérer et approfondir les résultats encourageants qui ont été si chèrement acquis ces dernières années. Nous sommes convaincus que la relance de notre économie durement frappée par la crise sanitaire actuelle passe par sa transformation structurelle.

69. Aujourd'hui, nous sommes à une étape de notre marche où la situation nous commande d'atteindre l'objectif d'émergence, pour nous libérer, par le travail, des avatars de la pauvreté et du sous-développement.

70. Nos priorités, vous vous en doutez, seront centrées sur les jeunes et les femmes, acteurs du développement, forces motrices des changements et cibles principales des politiques sociales, mais également sur le monde rural, pour en faire un véritable centre d'impulsion de la croissance.

71. Pour sa part, le Gouvernement prend l'engagement de travailler toujours, avec plus d'efficacité, plus de méthode, plus de célérité, et dans la rigueur, pour la recherche permanente de solutions aux préoccupations quotidiennes des Togolais.

72. Et ces résultats ne seront possibles que si nous travaillons en synergie à tous les niveaux de notre pays ; le Gouvernement avec l'Assemblée nationale, l'Etat et les collectivités, les populations entre elles.

73. C'est à ce pacte national qui vient illustrer la gouvernance concertée prônée par le Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, que je vous invite.

74. C'est donc avec beaucoup de confiance en la capacité de notre pays à relever ces défis que le Gouvernement que j'ai l'insigne honneur de conduire et moi-même, nous nous présentons devant vous pour solliciter votre soutien et votre adhésion.

Que Dieu continue d'inspirer le Président de la République,

Qu'il bénisse le Togo et les Togolais,

Je vous remercie de votre aimable attention.

